



DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS
SOUS PRESSION NUCLÉAIRES

Dijon, le 26 avril 2018

N° Réf. : CODEP-DEP-2018-019733

Monsieur le Président
de la Commission de rédaction AFCEN
1 place Jean Millier
92400 COURBEVOIE

Objet : Construction du référentiel technique professionnel
Reconnaissance du caractère approprié du guide RS.16.010 indice D avec prise en compte des remarques AQUAP du 23 novembre 2017.

Réf. : [1] Arrêté du 12 décembre 2005 modifié relatif aux équipements sous pression nucléaires.
[2] Guide pour le dossier de réparation/modification classée notable d'un ESPN
PTAN RS 16.010 rev.D.

Monsieur le Directeur,

En application du programme AFCEN/CR/15/006-B du 6 décembre 2016 pour la constitution d'un référentiel technique professionnel d'application de l'arrêté ESPN, vous m'avez transmis le guide en référence [2].

Je vous informe que le guide décrit une démarche considérée comme appropriée par l'ASN.

Je souhaite néanmoins attirer votre attention sur le fait que le projet d'arrêté modificatif de l'arrêté du 30 décembre 2015 en référence [1] prévoit à ce stade que la partie du guide en référence [2] relative aux modules d'évaluation de la conformité utilisables devra faire l'objet d'une approbation de l'ASN. En particulier, ce même projet prévoit des dispositions en cas d'absence de guide professionnel approuvé par l'ASN. La position prise sur ce guide par le présent courrier ne pourra pas prévaloir sur l'application de telles dispositions.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur des équipements
sous pression nucléaires,

Signé

Simon LIU